



BTSA D.A.T.R

Développement, Animation des Territoires Ruraux



Vers quels métiers ?

- **Du territoire** : (exemples) chargé.e de mission en développement durable, développement culturel, organisation d'événementiels, chargé.e de projet en économie sociale et solidaire, développement touristique, valorisation du patrimoine.
- **Des services aux usagers** : (exemples) animateurs de structures socioculturelles, auto-entrepreneurs, agents de médiation sociale.
- **Du milieu agricole** : (exemples) chargé.e de développement d'une AMAP, structuration de réseaux d'agriculteurs, accompagnement de projets de diversification, chargé.e du développement des circuits-courts alimentaires...



Public concerné

- Jeunes de moins de 26 ans



Objectifs

Concevoir et conduire des projets de service en territoire rural.

Développer des compétences professionnelles dans les champs d'activité suivants :

- Animation et développement au profit des territoires ruraux, des exploitations agricoles, entreprises rurales et des usagers en territoire rural.

MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES
Formation par alternance
«Le Cèdre» - ST BARTHÉLEMY D'ANJOU

- Animation et gestion d'une activité, d'une structure, d'un événementiel.
- Concevoir et adapter des outils de communication.
- S'insérer professionnellement au sein des collectivités territoriales, associations, organismes... Les stages sont réalisés dans des structures en relation avec le projet professionnel de l'étudiant.
- Savoir communiquer.
- Gérer une structure et encadrer une équipe.
- Préparer l'étudiant à poursuivre ses études vers une licence professionnelle ou autre.



Un tremplin pour

- L'insertion professionnelle.
- Poursuite d'études vers une licence professionnelle ou d'autres formations.
- **DEJEPS** (niveau bac+2) équivalence partielle.



Pré-requis, conditions et délais d'accès

- À la sortie d'un bac Général, Technologique, Professionnel ou équivalent, ou d'un cursus universitaire (L1).
- Les admissions se font par Parcoursup.
- Satisfaire aux entretiens de motivation et aux tests de positionnement.
- Début du cycle de formation fin août/début septembre.



SIGNES FORTS DE RÉUSSITE





Durée **2 ans**

Des temps forts spécialisés :

- Des stages orientés vers la mise en place de projets au sein d'un territoire.
- Un stage de 4 semaines dans un pays européen.
- Des cas concrets et des études de terrain avec des professionnels ou des « acteurs du territoire ».

Rythme d'alternance et/ou apprentissage


40
semaines
de formation


40
semaines
en entreprise

Statut

-  Statut scolaire
-  Possibilité de bourses scolaires
-  Apprentissage possible en 2^e année

Modalités pédagogiques

- Cours en alternance selon un planning établi
- En présentiel ou à distance selon les exigences nationales
- Interventions de professionnels, visites d'entreprises, participation à des salons professionnels...

Accessibilité handicap

• Bâtiments aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap, nous consulter pour plus de précisions.

Référent handicap : Alicia KUZNIEWSKI
(02 41 21 14 21)



Pour des renseignements complémentaires,
personne contact : Florence MICHEAUD -
Directrice (02 41 21 14 21)



SIGNES FORTS DE RÉUSSITE

Contenu de la formation

Stages professionnels : ils permettent d'aborder la réalité du monde du travail et d'affiner le projet professionnel du jeune. Une formation en lien avec les acteurs du terrain.

Modules « spécifiques » à l'alternance : interventions (maître de stage, professionnel...), visites de structures.

Modules d'enseignement général : expression communication, anglais, mathématiques, EPS, sciences du numérique.

Modules professionnels : évolution du monde rural, diagnostic du territoire, méthodologie de projet, conception et conduite d'un projet de service en territoire rural, gestion juridique et financière, communication et négociation professionnelle...

Examen en 2 parties

- 50 % en contrôle en cours de formation.
- 50 % en épreuves terminales.

Tarifs

- **Formation initiale par voie scolaire :**
Demi-pension : 2 705 €.
(Frais de scolarité et frais liés à la vie résidentielle.)
- **Formation par apprentissage :**
Frais de scolarité en fonction de la prise en charge par l'OPCO concerné.
Frais de vie résidentielle :
Demi-pension : 428 €.

